



Facture travaux sur ma voiture

Par **phvende**, le **26/09/2008** à **10:32**

bonjour,

un garagiste me poursuit via un huissier de justice pour le recouvrement de travaux effectués en 2002 ou 2003, j'attends par courrier les pièces justificatives.

j'ai payé ces travaux par espèces, je n'ai pas eu de facture (ou je ne l'ai plus sincèrement je n'en sait rien..) je n'ai non plus signé ni bon de commande ni devis de travaux.

A t il le droit de faire cela ?
quels sont mes recours ?